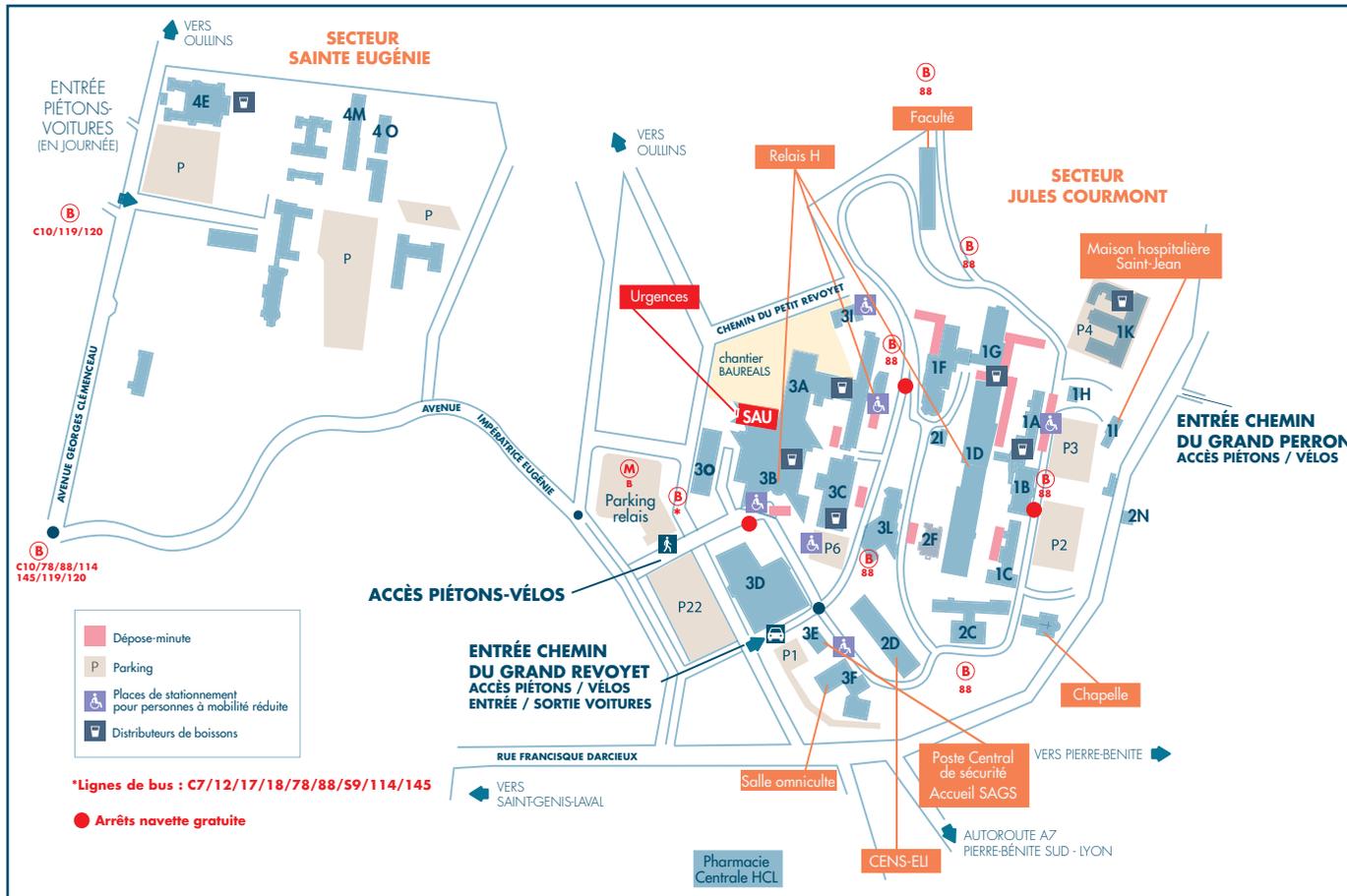


## L'ACCESSIBILITÉ DE L'HÔPITAL LYON SUD

Des accès facilités pour les patients  
à l'hôpital Lyon Sud



**Hôpital Lyon Sud**  
165 chemin du Grand Revoyet  
69495 Pierre-Bénite



[www.chu-lyon.fr/hopital-lyon-sud](http://www.chu-lyon.fr/hopital-lyon-sud)



## Venir à l'hôpital Lyon Sud

### En utilisant les modes doux :

#### – Métro

- Métro Ligne B – arrêt station  
« Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud »

#### – Bus

- C7, C10, bus 12, 17, 18, 78,88, S9,  
CDR 114, 119, 120, 145

#### – Train

- Gares SNCF Oullins et Pierre-Bénite

#### – Tous modes actifs (piétons, vélos, trottinettes...)

### Accès voiture et conditions de stationnement

Nous vous recommandons de **privilégier les modes doux** lors de votre venue à l'hôpital. Si cela n'est pas possible, les modalités d'accès en voiture sont les suivantes :

#### – Autoroute A7 et 450

- Sortie Pierre-Bénite « Hôpitaux Sud »

#### – Stationnement - Accès aux parkings visiteurs

- Dépose-minute (stationnement de moins d'une heure)
- Longue durée (stationnement à la journée ou demi-journée)
- Les parkings P1/P2/P3/P4/P6, sont à votre disposition au sein du site.

**Vous pouvez également vous garer sur les places de stationnement identifiées le long des voiries à l'intérieur du site.**

#### - Tarifs et conditions

<https://www.sags.fr/parking-pierre-benite-hopital-lyon-sud/pierre-benite-hopital-lyon-sud-visiteurs.html>

**Les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites.**

Des **forfaits** sont disponibles sur présentation d'un bulletin de situation :

- pour les **patients**,
- pour les **accompagnants** de patients mineurs et l'accompagnant d'une maman entrée pour un accouchement,

- les **Personnes à Mobilité Réduite** titulaires de la carte européenne de stationnement ou de la carte mobilité inclusion stationnement bénéficient de la gratuité du stationnement. Leurs accompagnants bénéficient de la gratuité uniquement si le titulaire de la carte est présent dans le véhicule en sortie de site.

Les véhicules ne sont pas autorisés à stationner plus de 5 jours en continu.

**Pour tout renseignement, demande de forfait ou de gratuité, rendez-vous à l'accueil SAGS en entrée de site, bâtiment 3E.**

## La prise en charge de vos frais de transport

La prise en charge des frais de parking ou de péage est possible dans le cadre d'une prescription médicale de transport en véhicule personnel ou transport en commun pour les patients les plus autonomes (dans le respect des situations de prescriptions médicales de transports).

En savoir plus :



## Informez et facilitez votre parcours au sein de l'hôpital

### Navette interne

Pour faciliter vos déplacements à l'intérieur du site, nous mettons à votre disposition une navette gratuite, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h30 à 17h30.

**Retrouvez les arrêts sur le plan à l'arrière de ce document.**

### Sweepin

Cette solution digitale de géolocalisation et de guidage permet aux usagers de **calculer leurs itinéraires lors de leur venue à l'hôpital jusqu'à l'intérieur des services**. Différents points de géolocalisation sont également disponibles sur site pour vous réorienter si vous êtes perdus et vous guider jusqu'à votre point de rendez-vous.

L'accès à Sweepin est possible via notre site internet ou par flash des QR Codes présents sur le site.

Autre avantage, cet outil est adapté aux personnes en situation de handicap.

Faites le test :

